

P.12 DOSSIER Élevage - Énergie

DE NOUVELLES SYNERGIES



eSPACE
POUR DEMAIN
FOR THE FUTURE

ÉLEVAGE - ÉNERGIE
DE NOUVELLES SYNERGIES !

ANIMAL FARMING AND
ENERGY CONSERVATION
UNLOCKING NEW SYNERGIES !

ASTUCE
Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#14 Sommaire



- P 04** VIE DE LA STATION DE KERGUÉHENNEC
- P 04** EDE : CRÉATION-MODIFICATION-CESSATION D'ÉLEVAGE
- P 05** TERRITOIRES ET ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE
- P 06** LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR SE FAIRE REMPLACER
- P 06** RÉAGIR, UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ
- P 07** PARLONS-EN : AH! CET EGO QUI ME TENAILLE
- P 07** PROJET D'INSTALLATION : BIEN DÉFINIR SON PROJET
- P 08** L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION
- P 10** L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE A SURMONTÉ LE BREXIT
- P 12 DOSSIER : ÉLEVAGE - ÉNERGIE**
- P 18** CSP - RENOUELER SON CERTIPHYTO
- P 20** MESPARCELLES POUR VOTRE EXPLOITATION
- P 22** LE SEMIS DE PRAIRIE SOUS COUVERT
- P 24** GÉNISSES : PÂTURAGE OU ENRUBANNÉ EN BÂTIMENT
- P 26** UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS PORCS
- P 27** L'INFLUENZA AVIAIRE EN BRETAGNE
- P 28** THOMAS DUBOIS, ÉLEVEUR DE PORCS ET CÉRÉALIER BIO
- P 31** LES ATELIERS « FRESQUES DU CLIMAT »
- P 32** COMMENT PARLER DES ÉMISSIONS D'AMMONIAC
- P 33** POUR PARTICIPER AU COLLECTIF QUALIAIR...
- P 33** ÉCOPHYTO : POUR PHILIPPE, PLUTÔT BINER QUE TRAITER !
- P 34** LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT
- P 35** ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Didier Lucas,
Vice-président de la Chambre
d'agriculture de Bretagne,
élu responsable de l'Espace
pour demain du Space

Produisons des énergies renouvelables !

Grâce à nos structures d'exploitation — toits, effluents, bocage — nous pouvons devenir producteurs ou autoconsommateurs d'énergie : électricité, biogaz, bois. Mais attention, la loi sur l'accélération des Énergies Renouvelables va entraîner une appétence des énergéticiens à l'utilisation de nos sols agricoles. Veillons collectivement à ce qu'il n'y ait pas de dérive à ces usages non alimentaires et profitons de cette opportunité de diversification.

Le sujet de l'énergie est vaste et plein d'opportunités d'évolution. C'est pour cela que les organisateurs du Space et nous, les Chambres d'agriculture, avons décidé de traiter cette thématique sur l'Espace pour demain. Nous vous y attendons !

Je vous invite aussi à découvrir dans votre mag, notre dossier portant sur ce sujet. Bonne lecture !

L'AGENDA



Plus d'infos sur
bretagne.chambres-agriculture.fr

SPACE 2023

• Les 12, 13 et 14 septembre,
 à Rennes (35) Parc Expo

PORTES OUVERTES

À LA STATION
 EXPÉRIMENTALE MARAÎCHAGE
 • le 14 septembre,
 à Auray (56)

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES BIO

• du 2 au 6 octobre
 dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
 le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, François Le Calvez, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrannois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : PubliTrégorn Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/D11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502



Vie des Stations

Journée Agretic à Kerguéhenec

TOUR D'« EAU-RIZON »

D'ici 2050, le climat breton pourrait être comparable à celui que connaît l'Aquitaine aujourd'hui.

La journée du 04 juillet organisée sur la station de Kerguéhenec dans le cadre du programme Agretic a d'abord été l'occasion d'aborder les perspectives du changement climatique en Bretagne grâce à une intervention de l'agroclimatologue Serge Zaka. « La pluviométrie ne sera pas forcément en baisse, mais moins bien répartie et sujette à des épisodes violents. Les températures seront en constante hausse, quels que soient les scénarios. D'où une nécessaire adaptation de nos systèmes de culture et une gestion de l'eau économe et durable. »

POUR UNE GESTION SOBRE ET EFFICACE DE L'EAU

Les autres conférences ont présenté des avancées techniques permettant de s'adapter à ces nouvelles contraintes : le phénotypage en sélection variétale pour améliorer la résistance des plantes au stress hydrique, l'imagerie spectrale pour évaluer le stress hydrique d'une culture en temps réel. Sans oublier l'agronomie, avec des techniques prenant en compte la connaissance de la réserve en eau de ses sols pour pouvoir mieux la gérer : système de



culture, travail du sol, pilotage de l'irrigation.

L'après-midi a été l'occasion d'assister à des démonstrations de solutions innovantes portant sur l'efficacité de l'eau apportée, telles que du matériel et des outils d'aide au pilotage de l'irrigation.

Yvon Lambert

yvon.lambert@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Création-modification-cessation d'élevage

LE FAIRE SAVOIR À L'EDE

L'identification a pour but d'assurer la traçabilité temporelle et géographique des animaux — bovins, ovins, caprins, porcins — dès la naissance dans un objectif de maîtrise des risques sanitaires. À ce titre, la gestion des lieux d'élevage et de passage des animaux est assurée par l'EdE. Chaque lieu de détention se voit affecter un numéro d'exploitation aussi appelé numéro EdE.

Avant toute introduction d'animaux et création d'un élevage de bovins, ovins, caprins, porcins ou poules pondeuses,

la première démarche est de déclarer cette activité à l'EdE, y compris pour les particuliers.

Au cours de la vie de l'entreprise, toutes modifications de coordonnées — adresse, téléphone... — ou tout changement d'associés sont à signaler afin d'assurer le suivi des passeports, du recensement ou du livre des bovins et des boucles.

Enfin, en cas de cessation d'activité d'élevage, quand il n'y a plus aucun animal, il faut aussi prévenir l'EdE.

Ces démarches concernent tous les



détenteurs d'animaux d'élevage, de loisir ou de compagnie : d'un bovin au moins (vache, bison...), d'un petit ruminant (mouton, chèvre...), d'un porc (ou sanglier), d'un atelier de poules pondeuses dont les œufs sont destinés aux centres d'emballage.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Trajectoire de Zéro Artificialisation Nette DES CONSÉQUENCES SUR L'AGRICULTURE BRETONNE

La loi Climat et résilience impose une trajectoire de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Les espaces agricoles seront les principaux bénéficiaires.

La surface artificialisée des sols français est passée de 5,2 % à 9,1 % entre 1982 et 2020. 254 000 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ont été consommés entre 2011 et 2021. Cette artificialisation contribue à la perte de biodiversité, l'accélération du dérèglement climatique et la capacité des terres agricoles à produire et à stocker du carbone.

À l'horizon 2050

En 2021, le législateur a posé une obligation de résultat claire : celle du zéro artificialisation nette en 2050.

RÉVISION DES DOCUMENTS D'URBANISME

La première étape de la loi oblige à diviser par deux la consommation foncière constatée entre 2011 et 2021. En Bretagne, la consommation de 18 000 ha sur cette période donne aux collectivités une enveloppe maximale aménageable de 9 000 ha pour les besoins locaux et les grands ouvrages d'ici 2031. Après 2031, ces surfaces devront encore diminuer et porteront sur l'artificialisation. L'ensemble des collectivités territoriales débute la révision de leur document d'urbanisme pour se conformer à cette première échéance.

Elif Gören Ricaud

elif.gorenricaud@bretagne.chambagri.fr

La consommation foncière constatée en Bretagne entre 2011 et 2021 est de 18 000 ha.



F. Chaigneau, CA85



GAËTAN LE SEYEC

élu à la Chambre d'agriculture de Bretagne

« Le nouveau défi de gestion économe des sols assigné aux collectivités permet une préservation plus forte des terres agricoles. Mais à partir de 2031, elle aura aussi très certainement des répercussions sur les constructions agricoles, qui, selon les textes en vigueur, sont également qualifiables d'artificialisation. »



POUR EN SAVOIR PLUS

Le tableau de bord de la consommation d'espaces naturels et agricoles

www.cerema.fr/fr/actualites/tableau-bord-analyses-consommation-espaces-naturels

Métiers

Fiscalité

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR SE FAIRE REMPLACER

Le crédit d'impôt doit permettre de se faire remplacer plus facilement, notamment pour prendre des congés. Il concerne une activité exercée avec une présence quotidienne. Ce crédit s'élève à 50 % des dépenses engagées dans la limite de 14 jours par an : 60 % pour un remplacement maladie ou accident du travail. Avec un Smig fixé à 4,01 €, le plafond du coût d'une journée de remplacement est de 168 €, soit un crédit d'impôt maximum de 84 € par jour de congé. Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur le revenu. S'il excède l'impôt dû, la différence vous est reversée. Le crédit d'impôt concerne les exploitants individuels ainsi que les associés de sociétés de personnes. Il est accordé à proportion des droits détenus dans la société. Par exception, le plafond est multiplié par le nombre d'associés de Gaec, dans la limite de quatre.

CONDITIONS LIÉES AU REMPLAÇANT

Vous pouvez solliciter un service de remplacement, un groupement d'emplo-



Getty Images/istockphoto

yeurs ou embaucher directement, y compris votre enfant durant ses vacances scolaires. Celui-ci peut d'ailleurs bénéficier de mesures d'exonération d'impôts. En société, le remplaçant ne peut pas être un associé.

Olivier Guiguen

olivier.guiguen@bretagne.chambagri.fr



EN PRATIQUE

Vous devez joindre à la déclaration annuelle des revenus le formulaire Cerfa 12977 et une copie de la facture ou du contrat de travail mentionnant le coût horaire du remplaçant et le nombre de jours.

Derrière le bilan, des vies...

REAGIR, UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

En 2022, ce sont **443 signalements** qui ont été faits à la cellule REAGIR sur la région Bretagne. La cellule a proposé un accompagnement adapté à chacun de ces agriculteurs ou agricultrices fragilisés repérés.

Il s'agit par exemple de Mickaël, qui, suite au décès de son père, ne voit plus la fin de ses journées de travail. Celui-ci venait encore sur l'exploitation une à deux heures par jour, « seulement pour donner un coup de main et surveiller un peu » comme il le disait lui-même. Depuis qu'il n'est plus là, ces heures de travail se rajoutent aux 50 heures que fait déjà Mickaël, avec des conséquences sur sa santé qu'il ne peut plus ignorer. Mickaël a encore des charges financières importantes

sur son exploitation. Il n'envisage pas de baisser sa production. L'intervention du conseiller lui a permis d'objectiver la situation et de trouver des solutions adaptées. Il a été mis en relation avec le service social MSA et a pu bénéficier d'une aide au répit : un temps de repos qui lui a été bénéfique. Il a réorganisé son activité, cessé d'élever les bovins mâles pour diminuer son temps de travail et se recentrer sur son activité laitière tout en préservant son revenu disponible. Plusieurs mois après, Mickaël se dit que le signalement REAGIR a changé sa vie, tout simplement.

Stéphanie Ramboasolo

stephanie.ramboasolo@bretagne.chambagri.fr



Getty Images/istockphoto



DANS VOTRE DÉPARTEMENT

Côtes-d'Armor :

Reagir22@bretagne.chambagri.fr
07 60 42 23 69

Finistère

Reagir29@bretagne.chambagri.fr
06 73 66 64 49

Ille-et-Vilaine

Reagir35@bretagne.chambagri.fr
07 88 40 77 85

Morbihan

Reagir56@bretagne.chambagri.fr
06 30 98 17 40

Parlons-en

AH ! CET EGO QUI ME TENAILLE

Josiane* est associée avec ses deux fils. Son époux, Henri, est en retraite depuis 2 ans. Il n'arrive pas à se détacher de la ferme et des choix du trio. Il se plaint souvent à Josiane, sans s'adresser à ses fils.

ILS RÉUSSISSENT SANS MOI

Henri n'a pas vraiment préparé sa retraite. Il n'arrive pas à accepter de ne plus être aux commandes. Il est probablement inquiet des orientations prises par les associés. Il est triste, il ne se sent plus utile sur la ferme. Il ne se rend pas compte qu'il charge son épouse de ses émotions négatives. Face à une telle situation, questionnez-vous! Qu'est-ce qui provoque l'émotion que je ressens? Quel est le facteur déclenchant? Qu'est-ce qui me touche? Est-ce le fait de ne plus travailler à la ferme? Le fait que mes fils ne me sollicitent pas? Ou encore qu'ils réussissent aussi bien, voire mieux que moi?

L'égo d'Henri est affecté et devient plutôt une entrave à son estime de soi. Sa posture de père et de créateur de cette entreprise sont affectées. La perte de confiance prend place. Il pense qu'il ne mérite plus nécessairement l'estime de ses proches. L'égo se manifeste inconsciemment et si on ne prend pas garde, il nous affecte et nous empêche d'être sereins.

Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Didim kurian, unsplash

SE FORMER

Développer l'intelligence émotionnelle pour gagner en confiance
02 23 48 27 02

<https://www.formation-agriculteurs.com>

Réussir son installation

D'ABORD, BIEN DÉFINIR SON PROJET

Quand on a un projet d'installation, dans le cadre familial ou non, il est important de bien définir son projet en termes techniques, économiques et sur l'aspect travail. En production laitière, gourmande en temps de travail, c'est encore plus fondamental.

EN CÔTES-D'ARMOR

Deux projets d'installation en vaches laitières nous illustrent l'importance d'avoir un projet clair. **Ophélie et Florian Dardare (Louargat)** cherchaient à s'installer en mettant en place un système herbager pâturant tout comme **Jérôme Henry (Loguivy-Plougras)**. Les deux projets vont aboutir en prenant des chemins différents. Les premiers, hors cadre familial, ont recherché sans limites géographiques

et trouvé une ferme avec une surface accessible importante : 70 ha accessibles pour un projet à 75 VL. Le second a réfléchi avec son père Eric pour faire évoluer le système de l'exploitation familiale vers un système 100 % herbe en monotraite qui permet de valoriser au maximum les 30 ha accessibles par les 60 VL.

Avoir un projet clair permet de se poser les bonnes questions avant la reprise de la ferme et d'évaluer les adaptations possibles. Connaître ses objectifs permet de définir une trajectoire d'exploitation qui sera le fil conducteur des premières années d'installation.

Guillaume Bahier

guillaume.bahier@bretagne.chambagri.fr

Les Jersiaises en monotraite de l'Earl Henry.



POUR ALLER PLUS LOIN

Contactez le conseiller installation de votre antenne des chambres d'agriculture

www.jemelanceenagriculture.com

Être accompagné dans son projet d'installation

« BIEN SE PRÉPARER À UN NOUVEAU DÉFI »

Sophie et Guillaume Jouet ont repris une pépinière à Lanmeur, avec vente directe, après avoir été salariés plus de 15 ans dans ce secteur d'activité. Le parcours à l'installation a permis de mener à bien leur projet d'entrepreneuriat.

Sophie et Guillaume ont décidé de quitter leurs emplois pour s'installer. « Nous partageons les mêmes objectifs : entreprendre, être libres et autonomes. Nous souhaitons améliorer notre qualité de vie et recherchons un nouveau défi. La structure à reprendre pratiquait principalement de l'achat-revente de pépinières, c'est pourquoi elle relevait de la Chambre de commerce et d'industrie. Nous souhaitons davantage produire nos propres plants, donc relever du régime agricole. Lors de notre parcours à l'installation, nous avons mûri notre projet, avec l'appui de la Chambre d'agriculture. »

LE STAGE DE PARRAINAGE

Sur les recommandations du conseiller transmission, Anthony Froger, Guillaume a réalisé un stage de parrainage au sein de la structure à reprendre. Ce dispositif facilite le passage de relais entre les cédants et les repreneurs. Durant cinq mois, Guillaume s'est fait connaître auprès des clients et a pu comprendre leurs attentes. Le stage de parrainage a été financé par Pôle Emploi grâce au parcours « démission-reconversion ». L'accompagnement de la Chambre d'agriculture de Bretagne a facilité les démarches. « Nous avons pu prouver que notre projet était abouti et que la banque nous suivait. »



Guillaume et Sophie Jouet, pépiniéristes à Lanmeur (Finistère).

Mettre tous les moyens de son côté pour s'installer

FORMATIONS ET PACK INSTALLATION

« La formation étude de marché nous a permis de réfléchir à une stratégie commerciale. Grâce à la formation **chiffrage de projet**, nous avons consolidé l'étude, testé des hypothèses et échangé avec les autres participants d'âges et

d'horizons différents. Elle s'est clôturée par la présentation de notre projet à des professionnels. Cet échange nous a rassurés quant à sa viabilité et sur notre capacité entrepreneuriale.

Le pack installation a permis au final de poser les bases de la reprise, avec une approche globale sur les cinq prochaines années. »

« Une fois le bail rural obtenu, nous avons lancé notre activité. » Sophie et Guillaume ont pu construire leur projet sur la base de leur expérience et l'étude globale d'installation sera leur repère pour mesurer leurs succès à venir.

Propos recueillis par Marie-Anne Duteil

marie-anne.duteil@bretagne.chambagri.fr



Parole d'experte

Marie-Anne Duteil
Conseillère entreprise
installation

Après avoir défini le support de l'installation et son contour, le porteur de projet s'engage dans un Parcours professionnel personnalisé (PPP). Un plan de formation adapté est proposé afin d'acquérir les compétences nécessaires pour mener à bien son entreprise. Ce qui fait la richesse des formations est le temps d'échange entre les stagiaires, futurs chefs d'entreprise.

La reprise d'une entreprise hors cadre familial est facilitée par la mise en place d'un stage de parrainage entre cédants et repreneurs.

Le conseiller projet intervient tout au long du parcours via le pack installation, pour aider à la réflexion globale du projet, évaluer les points de vigilance et les conditions de réussite du projet.

Toute reprise amène à des changements dans la conduite de l'exploitation. Dans un souci d'autonomie et de rentabilité, il est important de maîtriser le processus de la production à la vente. Les accompagnements de la Chambre d'agriculture sont complémentaires avec de la formation, du conseil individuel et le stage de parrainage.



ÉCHANGER SUR VOTRE PROJET

Point Accueil Installation : 0820 22 29 35

www.jemelanceenagriculture.com/



POUR EN SAVOIR PLUS

Entreprise de Sophie et Guillaume Jouet :

contact@pepinieredes4vents.bzh

www.pepinieredes4vents.bzh/



VOS FORMATIONS

La sélection du mois

22 - Mettre en pratique la lactofermentation des légumes

Cette formation vous apporte toutes les connaissances nécessaires pour réussir la lactofermentation de vos légumes.

Guingamp, 10 octobre 2023

Florence Travert, 02 96 79 22 25

nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

29 - Intégrer un chien de protection dans un troupeau

« En élevage, utiliser un chien de protection ne s'improvise pas. En tant qu'éleveur, j'ai besoin de mieux utiliser mon chien. »

Châteaulin, 5 octobre 2023

Alain Gouedard, 02 23 48 26 83

guenaelle.boudier@bretagne.chambagri.fr

35 - Réaliser des vidéos pour promouvoir son activité

La vidéo est un outil pour attirer des clients et montrer son savoir-faire. Avec cette formation, vous saurez raconter une histoire en vidéo qui a du peps.

Rennes, octobre 2023

Anne Jorre, 02 23 48 27 02

anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

56 - Biosécurité en élevage avicole

Face à un contexte de crise sanitaire, les éleveurs doivent appréhender rapidement les nouvelles mesures de biosécurité et les bonnes pratiques d'hygiène à mettre en place.

Ploërmel, 6 octobre 2023

Élodie Dezat, 02 23 48 26 83

rose-marie.bazile@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com

Les entreprises bretonnes et britanniques ont maintenu les échanges commerciaux après le Brexit.



Industries agroalimentaires

LES ENTREPRISES ONT SURMONTÉ LE BREXIT

Suite à sa décision de quitter l'Union européenne, le Royaume-Uni n'est plus dans le marché unique depuis janvier 2021. Client privilégié des entreprises agricoles et agroalimentaires bretonnes, ces dernières ont dû s'adapter pour limiter les impacts.

Plusieurs acteurs dans les filières lait et légumes, mais aussi dans le secteur de la logistique et du transport, ont été interrogés sur l'impact réel de cette nouvelle donne dans leurs courants d'affaires avec le Royaume-Uni. L'enjeu « Brexit » était crucial pour les entreprises rencontrées. En effet, ce pays représentait jusqu'à 15 % de leur marché export. Les nouvelles conditions commerciales auraient donc pu aisément affecter leur équilibre économique.

LE COMMERCE SE MAINTIENT

Heureusement, cela n'a pas été le cas. Les entreprises auditionnées ont fait part de légères baisses en légumes et d'une stabilité en produits laitiers. Pour autant, il est difficile de démêler les effets du Covid-19 apparu en 2020, du Brexit de 2021 et maintenant de l'inflation de 2022.

Tous ces événements récents et concomitants altèrent la capacité d'interprétation par les entreprises de l'évolution de leurs flux commerciaux.

Cependant, aucune entreprise n'a eu besoin de chercher de nouveaux marchés pour compenser un potentiel recul du commerce avec le Royaume-Uni ou d'ouvrir un bureau commercial de l'autre côté de la Manche pour s'attacher à maintenir les échanges. Les relations avec leurs clients britanniques sont restées régulières et efficaces, d'autant plus pour les entreprises possédant une filiale dans le pays.

S'ADAPTER, MAIS À QUEL PRIX ?

Quasiment toutes les entreprises rencontrées ont anticipé la mise en œuvre du Brexit. Des groupes de travail transversaux ont été mis en place en interne pour préparer les différents services à

l'échéance. Des recrutements de personnes spécialisées dans les douanes ont aussi été effectués. Autant de coûts financiers que les entreprises ont dû supporter en amont du Brexit.

Depuis, le travail administratif s'est accru pour permettre la livraison des produits au Royaume-Uni. Que ce soit au niveau du transport, des procédures douanières ou des certificats d'exportation, tout cela a nécessité des besoins en main-d'œuvre supplémentaires. Jusqu'à 30 personnes en plus pour une entreprise légumière!

Ces frais ont été répercutés sur le client britannique. Aucune entreprise rencontrée n'a sollicité la réserve d'ajustement au Brexit pour compenser ses pertes financières. Cela s'explique principalement par une méconnaissance du dispositif proposé par l'Union européenne. Celui-ci reste ouvert jusqu'au 31 décembre 2023.

Les entreprises souhaitent maintenir une stratégie exportatrice vers le Royaume-Uni.



Kevinhaverty, Pixabay

Pourquoi une étude sur le commerce post-Brexit ?

Depuis le référendum du Brexit en 2016, il a fallu des années de négociations pour arriver à un accord de « commerce et de coopération » entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Cet accord repose sur le principe du libre-échange pour le commerce, avec une absence de droits de douane et de quotas dans les échanges de marchandises. Cependant, les formalités douanières déclaratives sont rétablies.

En 2021, première année d'application de l'accord, le commerce breton avec le Royaume-Uni s'est soldé en baisse annuelle de 6 %, alors que le courant d'affaires avait déjà reculé de 12 % l'année précédente. Les élus de la Chambre d'agriculture de Bretagne, membres du groupe de travail économie-emploi, ont souhaité étudier cette tendance au repli pour voir s'il y avait des raisons de s'inquiéter pour la santé économique des filières agricoles

et agroalimentaires régionales. Un projet tutoré a donc été engagé avec trois étudiantes en licence professionnelle gestion des organisations agricole et agroalimentaire (GOAA), option agri-manager, au sein de l'IUT de Pontivy. Ce projet s'est fait sous le tutorat de Delphine Scheck, chargée de mission économie à la Chambre d'agriculture. Les entretiens avec les entreprises ont été réalisés sur le premier semestre 2023, soit deux ans après la sortie effective du Royaume-Uni du marché unique européen. Cette temporalité est importante puisque 2022 a marqué un rebond significatif pour les exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes au Royaume-Uni: +16 % sur un an, en valeur comme en volume. La valeur exportée continue de progresser sur le premier trimestre 2023 (+14 % sur un an), mais les volumes restent stables comparés au même trimestre 2022. Des éléments conjoncturels à avoir en tête à la lecture des résultats des entretiens avec les entreprises.

RETROUVEZ LES CHIFFRES 2022 DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES BRETONNES VERS LE ROYAUME-UNI :

<https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr>

ET DEMAIN ?

Après cinq reports successifs, les contrôles douaniers post-Brexit devraient finalement être instaurés début 2024. Les entreprises laitières rencontrées s'estiment prêtes à faire face à ces nouvelles exigences. Malgré tout, une crainte toute particulière est exprimée sur les produits ultra-frais. Ils pourraient subir des délais logistiques incompatibles avec leur courte durée limite de consommation.

Aujourd'hui, le Brexit reste un enjeu stratégique pour les entreprises ayant des filiales au Royaume-Uni. Pour les autres, qui constituent la majorité des entreprises rencontrées, le Brexit n'est plus dans les priorités. La crise géopolitique, la hausse des coûts de production, et notamment de l'énergie, sont beaucoup plus préoccupantes.

Delphine Scheck, Amélie Blineau, Violaine Peltier, Julia Voisin
delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr

TheDigitalArtist, Pixabay

De nouvelles synergies

Indispensable en élevage, l'énergie voit ses prix exploser depuis plusieurs mois. Pourtant des solutions existent. C'est le thème de ce dossier et aussi de l'Espace pour demain du Space 2023...



Pilote du dossier : Sylvie Conan

Du 12 au 14 septembre au Space 2023

Venez nous rencontrer sur l'Espace pour demain

Cette année, le Space et les Chambres d'agriculture vous proposent une nouvelle configuration de l'Espace pour demain pour faire le plein d'innovations techniques, participer à des débats et bénéficier d'interventions d'experts.

L'Espace pour demain draine autour de lui, depuis plusieurs années, de nombreux exposants acteurs de l'innovation au service du développement de la Planète élevage. Cette année, vous retrouverez l'Espace pour demain dans le hall 3. Au-delà de ce changement de lieu, nous vous proposons un Espace entièrement repensé autour de trois Espaces.

UN « ESPACE EXPOSITION »

En s'appuyant sur des témoignages d'éleveurs de Bretagne et des Pays de la Loire dans les principales filières animales, nos experts vous feront découvrir les dernières innovations pour réduire vos consommations d'énergie ou en produire. Des équipements primés au Innov'SPACE y seront présentés. Par exemple, vous pourrez y découvrir Agri-visioN'air, un outil d'aide à la décision pour valoriser au mieux vos effluents. Vous pourrez bénéficier, chaque jour à 15h30, d'une présentation détaillée de cet équipement. Le tracteur fonctionnant

au biogaz retiendra certainement votre attention.

UN « ESPACE EXPERTS »

Pour la première fois, nous vous proposons toutes les heures de 10 h à 16 h des interventions d'experts sur des sujets très pointus pour répondre aux questions que vous vous posez au quotidien. Le principe: 10 minutes d'intervention et d'échanges autour d'une table. Les places étant limitées, nous vous invitons à vous y inscrire. Voici quelques thèmes retenus: l'optimisation des contrats d'énergie, l'installation raisonnable des panneaux solaires sur

un bâtiment vaches laitières, la méthanisation injection...

Réservez dès maintenant votre « atelier collaboratif » de l'Espace Experts : www.billetweb.fr/espacepourdemain

UN « ESPACE FORUM »

Chaque jour, dans cet espace, vous pourrez assister à des tables rondes entre les différents acteurs de l'élevage, de la vie publique et du domaine énergétique. Le programme de ces événements est développé dans les pages suivantes.

Sylvie Conan

Sylvie.conan@bretagne.chambagri.fr

Un espace pour faire le plein d'innovations

eSPACE
POUR DEMAIN
FOR THE FUTURE

Rendez-vous au Space :
Hall n° 3 stand C16

Des tables rondes seront organisées pour comprendre les synergies entre l'élevage, la production et la consommation d'énergie.



Les tables rondes de l'Espace pour demain

Trois débats pour comprendre les synergies possibles

Chaque jour, une table ronde se tiendra à 10 h 30 avec des élus institutionnels, des personnalités politiques, des représentants économiques, des membres d'ONG, des scientifiques et, bien sûr, des agriculteurs. De beaux débats en perspective !

Une synergie est la mise en commun de plusieurs actions concourant à un effet unique et aboutissant à une économie de moyens. L'Espace pour demain vous propose, à travers sa programmation de débats, d'analyser les synergies qui pourraient profiter aux différents acteurs agricoles, publics, techniques, scientifiques et économiques, lorsque l'on s'intéresse conjointement à l'élevage et à la production ou à la consommation d'énergie.

Quelles énergies demain et à quel prix ?

Nos modes de consommation vont devoir s'adapter à une raréfaction certaine des disponibilités de l'énergie fossile d'ici 2050. Depuis 100 ans, l'énergie fossile a permis de produire plus, plus vite et moins cher. Avec pour conséquence, un « déstockage » massif du carbone emmagasiné depuis plusieurs milliers d'années et qui impacte le climat. Certains économistes appellent cela « la théorie du coup de pied aux fesses », qui pose que les humains n'agissent réellement qu'une fois au pied du mur. Cette théorie s'est bien vérifiée ces derniers mois avec une cascade d'événements faisant passer les prix de l'énergie à des valeurs engendrant un impact direct sur nos comportements de vie et de consommateur, mettant ainsi l'énergie au premier plan des priorités nationales. Comment s'adapter et anticiper face à cette volatilité des prix de l'énergie ?

Production d'énergie et souveraineté alimentaire, quel compromis sur le foncier ? S'il y a une chose sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est qu'il va falloir consommer moins (sobriété) et mieux

(efficacité), mais aussi massivement électrifier la mobilité, se passer du fuel et du gaz fossile. Il va donc falloir économiser de l'énergie, et produire beaucoup d'électricité dans le futur. La PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) 2019-2030 a fixé ses objectifs et la nouvelle loi d'accélération des Énergies Renouvelables (EnR) s'attache à les atteindre. Nous avons donc tous intégré qu'il faut concevoir notre mix énergétique avec les énergies renouvelables, éolien, solaire et biomasse. Le tout fossile ou robinet d'énergie grand ouvert ne sera qu'un épisode court à l'échelle de l'activité humaine. Dans ce contexte, le foncier devient (ou redevient) un potentiel de production d'énergie... Cette situation crée des opportunités mais aussi des concurrences potentielles entre production alimentaire et énergétique et interroge sur l'utilisation et la valorisation des sols demain...

Quelle acceptabilité sociétale des projets territoriaux de production d'énergie ?

L'hydroélectricité, l'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation seront les principales sources de production d'énergie renouvelable possibles dans notre région. La Bretagne est dépendante à 80 % des productions nationales en électricité et à 96 % en gaz. Les 20 % d'autonomie en électricité et les 4 % en gaz sont essentiellement EnR. Une enquête Ifop pour le syndicat des énergies renouvelables de 2021 relève que 88 % des Bretons souhaitent que l'État encourage les énergies renouvelables en France mais personne n'en veut près de chez soi... Les projets éoliens font souvent face à des oppositions. C'est aussi vrai



en méthanisation à base d'effluents d'élevage, même pour celles de taille moyenne adossées à une ou plusieurs exploitations agricoles. Les projets photovoltaïques au sol (l'agrivoltaïsme) sont au stade de l'émergence. Ils font l'objet de multiples freins légitimement identifiés par la profession agricole et engendrant parfois même un clivage entre agriculteurs. Comment défendre le bien commun d'une terre à vocation alimentaire étant donné l'écart économique à l'hectare entre le revenu agricole et le revenu énergie ? Il faut trouver de la complémentarité, dépasser les intérêts personnels et les lobbyings de certains énergéticiens...

Régis Le Carlier

regis.lecarlier@bretagne.chambagri.fr



L'acceptabilité sociale des projets de méthanisation, même de petite dimension, est parfois posée malgré leur intérêt pour la production d'énergie renouvelable.



Il a dit

Didier Lucas

Vice-président de la Chambre d'agriculture de Bretagne, responsable de l'Espace pour demain du Space

« Depuis plusieurs mois, nous vivons une augmentation très forte du prix des énergies. Cette hausse qui semble s'inscrire dans le temps remet en évidence la dépendance de nos agricultures aux énergies directes et indirectes souvent d'origine fossile. Ne baissons pas les bras car des solutions existent pour rendre nos exploitations plus résilientes. Avant tout, il faut rechercher les économies d'énergie par des bâtiments et matériels efficaces mais aussi par la maîtrise technique de nos productions. N'oublions pas non plus qu'avec la fin du bouclier tarifaire, nous devons être vigilants dans la négociation de nos contrats énergétiques! »



VOTRE AGENDA

Sur l'Espace pour demain chaque jour à 10h30

- Le mardi 12 septembre : Quelles énergies demain et à quel prix?
- Le mercredi 13 septembre: Production d'énergie et souveraineté alimentaire, quel compromis sur le foncier?
- Le jeudi 14 septembre: Quelle acceptabilité sociétale des projets territoriaux de production d'énergie?

Le programme complet des animations de l'espace pour demain



Biométhane

Des conditions plus favorables pour se lancer

Avec les textes publiés en juin 2023, de nouvelles opportunités sont offertes aux producteurs de biométhane grâce à une revalorisation tarifaire conséquente et une plus grande souplesse de développement.

Depuis 2021, l'augmentation des coûts de l'énergie et des matériaux a représenté un frein à l'émergence des projets de méthanisation agricole, renforcé par la hausse des taux d'intérêt et la fin des aides à l'investissement. Réceptif à l'inquiétude de la filière, le gouvernement a publié en juin dernier de nouvelles modalités de soutien qui renforcent l'attractivité des projets et ouvrent de nouvelles opportunités pour les agriculteurs.

REVALORISATION MOYENNE DE 12 %

Le coefficient d'indexation du tarif des nouveaux projets intègre désormais une variable liée à l'évolution du coût de l'électricité, en plus de celles de l'évolution du coût du travail et des prix de la production de l'industrie, apparues en 2022. Ceci permet de mieux coller à l'évolution de l'inflation. De plus, le tarif sera désormais indexé deux fois par an sur l'inflation globale. Autres changements favorables, la pénalité tarifaire liée à l'octroi des aides Ademe est

supprimée et la dégressivité trimestrielle du tarif de base est gelée. Les unités en place ainsi que les nouveaux projets voient ainsi leur rentabilité renforcée.

NOUVELLES INCITATIONS

Une nouvelle prime annuelle, liée au volume de biométhane autoconsommé pour l'hygiénisation ou le prétraitement des intrants, dans la limite d'un seuil maximum, est mise en place. Elle vise à renforcer l'efficacité énergétique des unités. Dans le même esprit, la consommation d'électricité du site devra respecter un seuil maximum sous peine d'une dégradation du tarif d'achat.

PLUS DE SOUPLESSE

Plusieurs mesures apportent également davantage de flexibilité dans la production. Toutes les unités peuvent désormais bénéficier de l'annualisation de leur capacité maximale d'injection (Cmax). Et, durant les deux prochaines années,

elles pourront la modifier une fois par an au lieu de tous les deux ans. Enfin, les projets faisant l'objet de recours juridiques obtiennent un prolongement de leur délai de mise en service sans incidence au-delà de trois ans sur la durée des contrats d'achat.

Hervé Gorius

herve.gorius@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

• La méthanisation sur Bretagne. chambres-agriculture.fr :

<https://tinyurl.com/methaBZH>

• L'accompagnement des études de projet méthanisation :



Un site de méthanisation injection dans une exploitation agricole.

Risques et opportunités

La loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

Les Énergies Renouvelables (EnR) représentent 20,7 % du mix énergétique en 2022. Leur développement est trop lent pour atteindre l'objectif de 33 % en 2030. Les territoires se retrouvent au cœur de la planification de cette transition.

Dans un contexte géopolitique tendu, l'exigence environnementale de décarbonation de l'énergie est accentuée par la recherche de souveraineté. La loi APER du 10 mars 2023 veut donner un nouvel élan aux énergies vertes.

LES COMMUNES À LA MANŒUVRE

Chaque commune doit délimiter d'ici fin 2023 des Zones d'accélération pour la production d'EnR. C'est un zonage prioritaire, mais pas exclusif, conçu pour faciliter les projets et planifier le développement des EnR en France. Ces cartes feront l'objet d'une concertation à l'échelle départementale sous l'égide de la Préfecture.

L'AGRIVOLTAÏSME ?

La définition donnée par la loi vient barrer la route aux projets où l'activité agricole était utilisée comme alibi pour accéder à certaines terres. Nos législateurs ont donné la priorité d'usage de ce foncier pour l'alimentation. L'agrivoltaïsme doit contribuer à la production agricole en apportant un service à la parcelle : amélioration agronomique, adaptation au changement climatique, protection contre les aléas, bien-être animal. Les parcelles concernées sont éligibles à la Pac car leur production principale doit rester agricole. La CDPENAF* donnera au préfet un avis conforme sur chaque projet, dans le respect des règles du foncier, du fermage et de l'enjeu de renouvellement des générations. Le cadre réglementaire va s'étoffer fin 2023 avec un décret pour préciser ces critères. Sans oublier le potentiel des toitures agricoles, espérons



Jusqu'ici, on pouvait implanter des centrales solaires dans des champs cultivés ou après déboisement. Désormais, elles sont interdites sur les terrains agricoles, naturels et forestiers.

que des opportunités émergent pour un maximum d'agriculteurs, avec des projets à leur portée. Et que la valeur ainsi créée ne revienne pas à quelques développeurs.

CADRE RENFORCÉ POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

Jusqu'ici on pouvait implanter des centrales solaires dans des champs cultivés ou après déboisement... Désormais, elles sont interdites sur les terrains agricoles, naturels et forestiers. Une exception est possible pour les sols incultes ou non exploités a priori depuis 10 ans. C'est à la Chambre d'agriculture qu'il revient de recenser les parcelles concernées et d'y définir les conditions d'implantation. Sa proposition sera entérinée par le préfet. La CDPENAF donnera un avis simple sur ces projets. Des compléments réglementaires sont attendus en 2023 avec un décret dédié à ce zonage.

Charlotte Quénard

charlotte.quenard@bretagne.chambagri.fr

*CDPENAF: Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers



POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur bretagne.chambres-agriculture.fr: le photovoltaïque agricole - définition, valorisation, rentabilité et étapes clés

<https://tinyurl.com/PPVbzh>

- Vidéo le mag: focus sur l'enjeu de l'énergie



CONTACTS

- Régis Le Carlier, équipe énergie-climat-agroforesterie

regis.lecarlier@bretagne.chambagri.fr

- Elif Gören Ricaud, chargée de mission aménagement

elif.gorenricaud@bretagne.chambagri.fr

Au-delà des aspects réglementaires, la formation renouvellement Certiphyto — ici à Dolo (Côtes-d'Armor) — favorise les échanges et la convivialité.



Conseil Stratégique Phytosanitaire

RENOUVELER SON CERTIPHYTO

Vous devez renouveler votre Certiphyto en 2024 ? Si vous n'avez pas déjà réalisé votre Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP), il est urgent de prendre contact pour un rendez-vous.

Lancé fin 2009 dans le cadre du plan Ecophyto — plan visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires —, le « certificat individuel pour les produits phytopharmaceutiques », le Certiphyto, est obligatoire pour tous les professionnels concernés par les produits phytosanitaires. Agriculteurs, applicateurs, prestataires de pulvérisation, conseillers et vendeurs doivent le détenir pour exercer leur métier. Sa durée de validité étant limitée, il faut penser à le renouveler à temps!

Attention, à partir du 1^{er} janvier 2024, un changement majeur apparaît: vous devrez justifier de la réalisation d'un CSP pour pouvoir faire votre demande de nouveau Certiphyto sur le site service-public.fr, sauf exploitation en AB et HVE. Afin de pouvoir renouveler votre Certiphyto, à partir de 2026, ce seront deux CSP, hors exceptions pour les petites surfaces, qui devront avoir été réalisés. L'écart entre chacun doit se situer entre 2 et 3 ans. Ce qui signifie que le premier

CSP peut être à réaliser avant fin 2023, pour un renouvellement de Certiphyto à faire début 2026.

Les places étant limitées, il est nécessaire de s'en inquiéter à l'avance. Prenez contact dès maintenant avec un conseiller, notamment si votre Certiphyto est à renouveler en 2024 ou en 2026.

FORMATIONS LABELLISÉES ECOPHYTO

Afin de valoriser la formation continue des agriculteurs, il existe aussi une voie simplifiée pour le renouvellement de votre Certiphyto. Le fonds d'assurance formation Vivéa attribue depuis 2018 une labellisation Ecophyto aux projets

Les sujets abordés en formation sont nombreux, par exemple : bien connaître les règles concernant la proximité des cours d'eau.



de formation qui permettent d'orienter ou d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques et des systèmes moins consommateurs d'intrants phytosanitaires. Pour pouvoir demander votre nouveau certificat, il vous suffit de participer à deux journées de formation continue dans les 3 ans avant la date de fin de validité de votre Certiphyto actuel, et compléter cette démarche par un questionnaire en ligne de 2 heures. Vous pouvez aussi passer deux journées entières de formation à vous

Un changement majeur au 1^{er} janvier 2024

familiariser précisément sur de la technique pour répondre à vos objectifs et à vos interrogations spécifiques sur certaines thématiques. Vous pouvez retrouver de nombreuses formations bénéficiant déjà de cette labellisation dans le catalogue des formations des Chambres d'agriculture de Bretagne.

Sarah Lecaille

sarah.lecaille@bretagne.chambagri.fr



J'ai perdu mon Certiphyto

Si vous avez obtenu votre Certiphyto avant le 1^{er} octobre 2016, rendez-vous sur le site internet de la DRAAF (draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr). Complétez le formulaire de demande d'attestation, envoyez-le par courrier à la DRAAF avec une enveloppe timbrée pour le retour. Passé cette date, votre Certiphyto est seulement disponible sur votre compte service-public.fr. Vous devez vous y reconnecter (en recréant un mot de passe si vous l'avez égaré), et télécharger le Certiphyto dans l'espace « Mes Documents ».

Je suis venu en formation, je n'ai pas reçu mon Certiphyto

Aujourd'hui, les Certiphyto ne vous sont plus automatiquement envoyés après la formation. Vous devez faire la demande de votre Certificat sur service-public.fr (espace entreprise), comme indiqué sur la notice que vous avez reçue en formation. Vous devez attendre quelques semaines que votre demande de Certificat soit validée, et seulement après, vous devez retourner sur votre compte Service Public, télécharger votre Certificat dans l'espace « Mes Documents », et l'imprimer.

Je vais partir à la retraite, puis-je continuer d'appliquer des produits phytosanitaires?

Non car vous n'êtes plus considéré comme professionnel agricole, sauf statut particulier auprès de la MSA (salarié, cotisant solidaire, aide familial, conjoint collaborateur). Vous devez alors soit déléguer les traitements, soit vérifier à quels statuts vous êtes éligible.

Témoignage vidéo

Certiphyto, ne passez à côté du renouvellement



POUR EN SAVOIR PLUS

• Pour connaître les dates des prochaines formations Primo accédant, Renouvellement, et labellisées Ecophyto, contactez votre antenne locale, ou prenez rendez-vous dans votre espace exploitant :

www.formation-agriculteurs.com/renouvellement-certiphyto/

• Après votre formation, pour faire votre demande de Certiphyto, rendez-vous sur www.entreprendre.service-public.fr [espace Entreprises], et reportez-vous à la notice donnée en formation.

• Pour toute information sur le Certiphyto :

www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

Outil de gestion des exploitations

MesParcelles

VOTRE TRAÇABILITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

En Bretagne, ce sont 5 000 exploitations qui ont choisi MesParcelles pour leur suivi. L'outil de gestion parcellaire offre de nombreuses fonctionnalités plébiscitées par ses utilisateurs: gestion parcellaire par cartographie, traçabilité des pratiques avec vérification phytosanitaire, export vers TéléPAC pour faciliter sa déclaration PAC, et bien d'autres encore.

UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU

Les exploitations suivies avec MesParcelles bénéficient de l'accompagnement au quotidien du Centre de services. Tous les ans, un quart des abonnés viennent se former dans les antennes de proximité.

GAGNER DU TEMPS

La cartographie est arrivée dans l'app! Retrouvez vos parcelles en un clic pour saisir rapidement vos interventions.

Contactez-nous pour découvrir nos formules d'abonnement.

L'équipe MesParcelles

mesparcelles@bretagne.chambagri.fr

94 %

des utilisateurs recommandent le service MesParcelles



Retrouvez-nous au SPACE 2023



SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Simplifiez et optimisez le suivi de votre exploitation

Découvrez, accompagné de nos conseillers, le logiciel MesParcelles **leader du marché** et ses services indispensables à la gestion de vos cultures et au pilotage de votre exploitation...

Pas encore de compte en 2023 ?

Venez le créer gratuitement et découvrez l'ensemble des services connectés à Mes Parcelles !



stand "MesParcelles" à Rennes du 12 au 14 septembre - hall 5 • stand B 33

Demandez votre démonstration gratuite !



PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Centre de Services MesParcelles
8h30-12h/13h30-17h
Tél : 02 23 05 10 44
www.mesparcelles.fr

Ajustez votre fertilisation grâce aux images satellites

MESSATIMAGES

Grâce aux images des satellites Sentinel II, MesSatimages fournit des cartes de biomasse et d'azote absorbé de vos parcelles. Sur la base de ces cartes, les modèles calculent les doses ajustées à apporter en sortie d'hiver sur colza et pour le dernier apport sur blé. Les doses calculées prennent en compte l'hétérogénéité de la parcelle et une carte de préconisation est établie. Si vous êtes équipé d'un matériel de modulation, nous fournissons les cartes adaptées à votre épandeur.

POUR TOUTES VOS CULTURES

Souhaitez-vous mieux répartir vos premiers apports sur céréales? Ou encore, homogénéiser vos rendements sur prairies? Avec MesSatimages, il est désormais possible de moduler vos apports sur toutes cultures. À partir d'un diagnostic d'état végétatif de la parcelle, MesSatimages vous fournit

MesSatimages est reconnu par l'Administration pour réévaluer la dose d'azote totale calculée dans votre PPF. Le compte rendu, comprenant toutes les cartes et le conseil de dose, est à conserver en cas de contrôle.



une carte de répartition de dose d'azote selon la stratégie choisie: accompagnement des potentiels ou compensation pour homogénéiser le rendement.

Anaïs Charmeau

anaïs.charmeau@bretagne.chambagri.fr



DÉCOUVRIR EN VIDÉO



Ne vous laissez plus surprendre par les maladies

OPTIPROTECT

Optiprotect est un outil d'aide à la décision qui utilise les modèles agronomiques développés par Arvalis pour le suivi des principales maladies du blé – piétin verse, rouille jaune, septoriose, rouille brune, fusariose – et de l'orge: helminthosporiose et rynchosporiose. Une protection fongicide efficace sur céréales implique de traiter au bon stade. Grâce à une prévision précise des stades, et une analyse continue des seuils de risque, l'outil vous préconise une date de traitement au stade optimal de la céréale.

UNE SURVEILLANCE CONTINUE

Votre tableau de bord Optiprotect est accessible à chaque instant en ligne, depuis MesParcelles. Vous recevez

Les comptes rendus hebdomadaires peuvent être accompagnés de l'avis d'un conseiller de terrain.



régulièrement des emails sur l'état sanitaire de vos parcelles. Plus besoin de visiter chaque semaine l'intégralité de vos parcelles!

Anaïs Charmeau

anaïs.charmeau@bretagne.chambagri.fr



DÉCOUVRIR EN VIDÉO





Une prairie sous couvert de méteil ensilage dans le Morbihan en avril 2023.

Autonomie fourragère

LE SEMIS DE PRAIRIE SOUS COUVERT DE MÉLANGE CÉRÉALIER

Le semis de prairies sous couvert de mélange céréalier a fait l'objet d'essais en ferme expérimentale et se diffuse dans les élevages bretons.

Les prairies sont majoritairement implantées en fin d'été après céréale ou maïs ensilage, ou parfois en début de printemps sous couvert d'une céréale de printemps. L'implantation de prairie sous couvert de céréale d'hiver constitue une voie intéressante pour contourner la sécheresse de fin d'été, éviter le salissement en première année et sécuriser la production fourragère. Cette technique a fait l'objet d'un programme de recherche de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, notamment avec la ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou. Pour une récolte en ensilage, le mélange semé à Thorigné est le suivant (en kg/ha): triticale (120-150) + pois (26-30) + vesce (8-10) + fétuque élevée (10) + RGA (8) + trèfle blanc (3) + trèfle violet (3) + lotier (3).

LA TECHNIQUE

La période de semis idéale est mi-octobre. Il ne faut pas dépasser fin octobre. Le semis se fait en deux passages (la céréale

puis la prairie) ou en un seul passage si le semoir est équipé d'un double caisson. La profondeur de semis est de 2-3 cm en céréale ou en association céréales-pro-



Une prairie après récolte de méteil ensilage, mi-juin 2023, Morbihan

téagineux et de 1 cm en prairie. Il faut s'assurer d'une bonne répartition des graines (éviter le lignage) et recouvrir les graines prairiales. Le sol doit être rappuyé après le semis avec un rouleau denté.

La technique la plus répandue sur le terrain est un semis simultané d'automne avec une récolte de la céréale en fourrage. Cette solution permet une production de biomasse dès le printemps et libère la parcelle tôt pour la prairie. C'est plus rare de le faire avec une récolte de grains. Cette solution est intéressante à condition d'associer une céréale couvrante, avec ou sans protéagineux, et une prairie peu agressive. Par exemple une prairie multi-espèce et un mélange triticale-pois fourrager. Cette technique a un impact modéré sur le rendement grain de la céréale variant de 0 à -30 %. Dans les essais elle a permis une bonne

Pour contourner la sécheresse de fin d'été

installation des espèces mais le niveau de productivité des prairies post-moisson (sur l'été et l'automne) est principalement lié aux précipitations sur la période estivale et automnale.

DES AVANTAGES...

Vous disposerez de prairies portantes — qui permettent une exploitation précoce de l'herbe dès le 1^{er} automne et tôt au printemps suivant — et de prairies avec peu d'adventices, contrairement aux semis en sol nu de fin d'été. La possibilité d'implanter courant octobre une prairie de longue durée constitue une solution aux fins d'été sec. Vous pourrez aussi réduire le temps de travail et la consommation de carburant, si vous effectuez un seul travail du sol pour deux cultures, voire un seul semis, pour ceux qui disposent d'un semoir à double caisson.

Romain Rétif

romain.retif@bretagne.chambagri.fr

Ils ont dit

Ils sont éleveurs de vaches laitières dans le sud du Morbihan. Ils expérimentent la technique de semis de prairies sous couvert.



CORENTIN DRÉAN

« Dans les prairies à base de RGA du Gaec, nous semons un mélange avoine et trèfle annuel, semé le 15 novembre après un colza fourrager. Nous avons récolté 5 t MS d'enrubannage de qualité. Cette année, toutes les prairies seront semées sous couvert. Il faut rester vigilant sur le trèfle annuel qui peut se coucher et former des plaques si on ne pâture ou fauche pas assez tôt. »

ROMAIN ET MARIE-CLAIRE MORICE

« Nous semons un mélange céréalié auquel on ajoute de la vesce et du trèfle. La récolte se situe entre 3,5 à 4,5 t MS de fourrage et 16,5 à 18 de MAT. La prairie sous couvert est composée de RGA, fétuque, trèfle. Il ne faut pas se fier à l'apparence de la prairie après la récolte de méteil. Trois semaines après la récolte, les vaches sont au pâturage et consomment les repousses de céréales. »



MATHURIN LE PENHUIZIC

« Dans le Gaec, nous avons testé le semis sous couvert de prairie avec récolte en grains. Le mélange féverole-pois-triticale a donné 50 q/ha. Par contre, la prairie a souffert du manque d'eau sur l'été 2022. Cette technique nous permet de limiter les passages d'outils et de gagner du temps sur l'implantation de la prairie. »



POUR EN SAVOIR PLUS

• « Semis des prairies sous couvert de céréales d'hiver pour sécuriser l'implantation » :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

• À regarder :

« Implantation des prairies : leviers d'adaptation face aux sécheresses de fin d'été »



Station expérimentale de Trévarez



L'herbe pâturée en hiver est riche en protéines permettant de bonnes croissances des génisses.

Alimentation hivernale des génisses laitières

CHOISIR ENTRE PÂTURAGE OU ENRUBANNÉ EN BÂTIMENT

Des génisses gestantes de 19 mois pâturant de novembre à février font des croissances équivalentes à celles rentrées en bâtiment alimentées avec de l'enrubannage. Pour preuve, deux années d'essai à la station expérimentale de Trévarez.

L'élevage de bovins doit relever à la fois le défi de l'autonomie protéique pour une moindre dépendance aux fluctuations des marchés mondiaux de matières premières, et celui de l'adaptation au changement climatique. Un des impacts déjà visibles est l'augmentation de la pousse de l'herbe en automne avec une augmentation du stock d'herbe présent en début d'hiver. Cette herbe peut être valorisée par des génisses de plus de 18 mois, et est compatible avec leur vêlage précoce à 24 mois. Ce pâturage hivernal permet d'économiser des stocks d'herbe récoltée riche en protéines, valorisables par les autres catégories d'animaux ou utilisables sur les périodes de sécheresse. C'est ce que montrent les deux années d'essais.

20 % DE MAT EN MOYENNE

La teneur en Matières azotées totales (MAT) de l'herbe pâturée en hiver mesurée pendant l'essai est élevée, soit plus de 16 % pour toutes les parcelles. La valeur énergétique est bonne et supérieure à celle de l'enrubannage distribué [tab. 1]. L'herbe pâturée comportait en moyenne 3 % de légumineuses.

DES CROISSANCES DE 900 G/J

La croissance des génisses gestantes au pâturage a été en moyenne de 900 g/j [tab. 2] et a donc atteint les objectifs, l'objectif de GMQ pour un poids visé à 24 mois de 635 kg en Holstein, étant de 850 à 950 g/j. La croissance au pâturage est comparable à celle obtenue avec les génisses rentrées en bâtiment ayant consommé

de l'enrubanné. Le pâturage ou l'enrubanné était le seul aliment à disposition.

Le stock d'herbe de l'automne et la pousse hivernale — 6 à 11 kg/ha/j selon l'hiver — ont permis de couvrir les besoins des génisses sans apports complémentaires de fourrage ou de concentrés. **L'économie est de 5 à 6 t MS d'enrubannage et 3,4 t de paille.** Les génisses au pâturage ont consommé 9,1 à 9,9 kg MS/génisse/jour d'herbe contre 9,2 à 11,1 kg MS d'enrubanné pour le lot en bâtiment. Au total, pendant les trois mois d'essai, les génisses pâturant l'hiver ont consommé 5 à 5,3 t MS d'herbe soit 380 à 470 kg/ha. Celles en bâtiment ont consommé de 5 à 6 t MS d'enrubanné et 3,4 t de paille.

Station expérimentale de Trévarez



Tableau 1 - Valeurs de l'herbe pâturée en hiver, comparée à l'enrubanné distribué en bâtiment

(résultats médians des échantillons de chaque paddock avant entrée des animaux ; Inra 2018)

	Hiver 2021/2022		Hiver 2022/2023	
	H. pâturée (n=6)	Enrubanné (n=10)	H. pâturée (n=10)	Enrubanné (n=13)
Nombre d'analyses				
% MS	13	60	12	52
% CB	26	33	24	32
% MAT	21	13	21	12
UFL/kg MS	0,9	0,7	0,9	0,8
BPR/kg MS	68	12	71	13
UEB	0,98	1,2	1	1,15
UEL	0,99	1,1	1	1,09

UNE MÉTÉO DIFFÉRENTE

En 2021/2022, la pluviométrie a été de 238 mm seulement avec des températures moyennes de 7 °C dont 7 jours de gel. En 2022/2023, la pluviométrie a été de 538 mm, dont 450 mm entre décembre et janvier, pour une température moyenne de 7,9 °C et 15 jours de gel matinal. Les génisses ont dû sortir prématurément d'un des paddocks. Mais dans les deux cas, aucun apport de fourrage complémentaire n'a été effectué. Le chargement faible a permis de ne pas endommager les prairies. Le pâturage hivernal n'a pas compromis la repousse au printemps.

Guyline Trou

Guyline.trou@bretagne.chambagri.fr

Essai réalisé à la Station expérimentale de Trévarez par les Chambres d'agriculture de Bretagne en collaboration avec l'Institut de l'Élevage, dans le cadre du programme Cap Protéines.



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.farmxp.fr/>

<https://www.cap-proteines-elevage.fr>

Tableau 2 - Résultats de croissance et de valorisation de l'herbe selon le lot et selon l'hiver (médianes)

	Hiver 2021/2022		Hiver 2022/2023	
	Pâturage (n=6)	Enrubanné (n=6)	Pâturage (n=6)	Enrubanné (n=6)
Effectifs génisses				
Poids début (kg)	483	512	462	475
Poids fin (kg)	578	610	539	541
GMQ (g/j)	881	990	930	942
MSI (kg/génisse/j)	9,1	11,1	9,9	9,2
Total consommé (t MS) en 90 j	5,3	6	5	4,7



Les conditions de l'essai

L'essai comprend deux lots de 6 génisses Holstein chacun, gestantes depuis 4 mois en début d'essai et devant vêler au printemps. Le premier lot a été conduit en pâturage tournant sur les parcelles de RGA-trèfle blanc, habituellement pâturées par les vaches laitières en pleine saison. Le second était en stabulation, alimenté avec de l'enrubannage. L'essai s'est déroulé de novembre à février sur 2021/2022 et 2022/2023, soit 97 et 85 jours. Avant l'essai, les génisses pâturaient d'autres parcelles. Le GMQ mesuré entre la mise à l'herbe et le début de l'essai était de 670 g/j.

Le pâturage tournant a été conduit, selon les hivers, sur 9 à 11 paddocks, de 1,2 ha en moyenne, pour une hauteur entrée de 8,5 à 9 cm en moyenne, avec un objectif d'une sortie à 4 cm mesure herbomètre. Un échantillon d'herbe a été prélevé pour analyse de la valeur alimentaire avant chaque entrée de paddock. Chaque botte d'enrubannage distribuée a été également analysée pour le lot en bâtiment. Les ingestions d'herbe ont été estimées à partir des croissances réalisées (éq. Inra 2018), les ingestions d'enrubannage à partir de la matière sèche et du poids des bottes distribuées.

Une nouvelle génération de bâtiments

BÂTI PORC C4E

Concilier quatre thématiques, à savoir l'environnement, les exigences du consommateur, l'ergonomie au travail et le bien-être animal dans un bâtiment d'engraissement. Tel est l'enjeu du projet BâtiPorc C4E au sein duquel les Chambres d'agriculture de Bretagne se sont investies.

Et si on réfléchissait à une nouvelle génération de bâtiment? Le projet BâtiPorc C4E porte sur les bâtiments d'engraissement. Il ambitionne d'imaginer un système permettant de concilier quatre thématiques: environnement, exigences du consommateur, ergonomie au travail et bien-être animal; d'où le code C4E.

35 ÉLEVAGES VISITÉS

Parmi les trois actions techniques du projet, la première consiste à réaliser des enquêtes sur le terrain pour recueillir les bonnes idées déjà existantes ainsi que la perception des éleveurs. La deuxième s'articule autour d'ateliers participatifs avec des étudiants et des acteurs de la filière pour imaginer des plans de bâtiment combinant un maximum de bonnes pratiques sur les quatre thématiques du projet. La troisième est dédiée à l'acquisition de références technico-économiques sur ces nouveaux types de bâtiments à partir d'essais en stations expérimentales.

Au total ont été organisées, 35 visites d'élevages ayant déjà mis en place certaines briques techniques sur une ou plusieurs des quatre thématiques du projet. À la suite de chacune de ces visites, une fiche technique a été rédigée pour mettre en avant soit le concept global du bâtiment, soit une brique technique en particulier. L'ensemble des fiches seront disponibles gratuitement sur les sites Internet des



Exemple d'un élevage visité : de la paille est distribuée automatiquement sur une zone pleine dans la case.

Concilier environnement, exigences, ergonomie et bien-être

partenaires du projet à la fin de l'année. En parallèle, 20 éleveurs aux profils très variés ont été interrogés afin de recueillir leur perception autour de cette nouvelle génération de bâtiment. Les résultats sont en cours d'analyse. Ce projet se termine en juin 2025 et les années à venir seront davantage dédiées aux deux autres actions.

Claire Walbecque

claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr

BâtiPorc C4E est financé par le Casdar, piloté par l'Ifip en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Bretagne, des Pays de la Loire, l'Inrae ainsi que la station des Trinottières.

L'environnement, le consommateur, l'éleveur et l'animal...tout y est dans ce logo !



LE PROJET
EN VIDÉO





Thomas Iversen, Unsplash

Les volailles plein air sont restées à l'abri la majorité de l'année.

Une situation inédite

L'INFLUENZA AVIAIRE EN BRETAGNE

En mars 2022, le virus de l'Influenza aviaire hautement pathogène a touché les élevages bretons pour la première fois. Si la situation est restée sous contrôle en 2022, un foyer a impacté les Côtes-d'Armor durant 5 mois.

Une première vague de contaminations s'est produite mi-mars 2022, avec l'apparition de six foyers distincts sur une période de trois semaines. La cause privilégiée est celle d'introductions via la faune sauvage. Un foyer était lié au portage du virus sur de jeunes volailles, ayant entraîné la contamination d'un second élevage.

S'en est suivie une période d'accalmie en élevage durant l'été, malgré des détections sur les oiseaux sauvages. De nouveaux foyers sont apparus en élevages et basses-cours dès la fin de l'été de manière sporadique, et le long d'un axe nord-sud entre la vallée de la Rance et la Brière. Un petit foyer était apparu dans le Morbihan, rapidement maîtrisé. Puis les contaminations se sont poursuivies durant l'hiver, toujours de manière sporadique, sans qu'elles ne prennent de l'ampleur.

L'EMBALLEMENT DÉBUT 2023

Sur les vingt-deux foyers des Côtes-d'Armor, les analyses montrent au moins huit introductions distinctes, la majorité

45

foyers influenza aviaire en Bretagne entre mars 2022 et mars 2023

sans diffusion secondaire.

La flambée de foyers a eu lieu dans une zone très dense en élevages de poules pondeuses, avec de nombreux cours d'eau, alors que le virus circulait très activement dans la faune sauvage. Les voies de contaminations n'étaient pas clairement identifiées suite aux premières analyses épidémiologiques.

Les hypothèses portent sur les mouvements de camions sur des routes passantes (collecte d'œufs, équarris-

sage...), la contamination via la faune sauvage ou encore par l'air.

UN AUTOMNE SOUS SURVEILLANCE

Les nouveaux cas d'IAHP apparus dans le Sud-Ouest en mai, avec une souche déjà présente l'hiver précédent, posent la question de la contamination des bâtiments et des parcours. Le plan vaccinal prévoit une vaccination des palmipèdes dès octobre, ce qui va aider à gérer l'épizootie dans ces filières et limiter les contaminations. Cependant, le virus étant présent dans l'environnement et certaines espèces à cycle de production rapide ne pouvant être vaccinées, la mise en place de mesures élevées de biosécurité reste indispensable.

Élodie Dezat

elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/elevage/volaille/thematiques-eleveurs/influenza-aviaire/



En Bretagne, de nombreux groupes culture bio

THOMAS DUBOIS, ÉLEVEUR DE PORCS ET CÉRÉALIER

Thomas Dubois est éleveur de porcs sur paille et céréalier bio à Pleslin-Trigavou (Côtes-d'Armor). Il participe au groupe culture bio Est 22. « Cela me permet d'avoir le retour des collègues qui sont confrontés aux mêmes situations ! »

« Etant fils d'agriculteur, m'installer un jour était pour moi une évidence. Mon installation en porc sur paille date du printemps 2021. J'ai racheté une ferme conventionnelle, puis j'ai remplacé les caillebotis par des aires paillées et j'ai converti les terres en bio. Aujourd'hui, nous développons la vente directe aux particuliers et aux collectivités.

Trouver de nouveaux marchés vers les collectivités

UNE INSTALLATION MOUVEMENTÉE

On peut dire que l'installation a été mouvementée avec l'inflation, la baisse de la demande sur les produits bio, l'augmentation du prix des céréales et du carburant. Aujourd'hui, nous essayons de trouver de nouveaux marchés en allant vers les collectivités.



Thomas Dubois, éleveur et céréalier bio à Pleslin-Trigavou (22).

AMÉLIORER LA FERTILITÉ DU SOL

En ce qui concerne les cultures, la priorité était de recréer une rotation cohérente, de ramener de la vie dans le sol. Les parcelles étaient en maïs sur maïs depuis au moins dix ans, avec apport de lisier de porc. Ce que j'ai observé, c'est que la première fois que j'ai labouré, des goélands et des mouettes sont venus voir derrière la charrue et ils sont vite repartis. Il ne devait pas y avoir beaucoup de vers de terre! Aujourd'hui, quand je laboure, ils restent. C'est un indicateur! Mon objectif maintenant, c'est de mettre en place une rotation avec trois ans de prairie et de luzerne pour améliorer la fertilité du sol et ensuite faciliter la gestion des cultures. En grande culture, je produis du maïs, de l'orge-pois, de la féverole, du triticale pois, du seigle et du sarrasin.

LE GROUPE, POUR AVANCER

L'avantage d'un groupe, c'est d'avoir des conseils des uns et des autres. Certains ont déjà fait des tests sur leurs fermes. On peut expliquer les problèmes que l'on a à un instant t à des collègues qui y ont déjà été confrontés. Avec WhatsApp, on échange sur les densités de semis, on voit qui a commencé ses désherbages... Il y a toujours des échanges intéressants. Même si on ne participe pas, on lit et on a l'info. Avoir aussi un technicien référent qui se rend disponible, cela permet de se sécuriser au fur et à mesure qu'on se pose des questions.

En septembre, ce serait intéressant d'échanger sur les variétés céréales, sur quels critères les choisir, qui a prévu de semer quoi et pourquoi? On pourrait échanger aussi sur les actualités de chacun, moi par exemple cette année j'ai testé du sorgho car contrairement au maïs, on n'a pas besoin de le sécher avant de le stocker. Je pense qu'il serait aussi intéressant de reparler du désherbage et des préparations de sol: comment éviter les mottes, les itinéraires de préparation avec les outils à dents? »

Anne Laporte

anne.laporte@bretagne.chambagri.fr

Un tour de parcelle en groupe.



LES GROUPES CULTURE BIO EN BRETAGNE

Le programme est déterminé par les participants. Les 4 à 5 rencontres par an sont proposées soit sur une journée, soit en bouts de champs de 2 heures à une demi-journée. Pour appuyer les échanges, des plateformes d'essai peuvent être mises en place dans les fermes. Hors temps d'échanges, les participants utilisent WhatsApp ou appellent les conseillers si besoin.

- Groupe sud 29: nouvelles cultures, travail du sol, couverts – Paul Landrain, 0789672226;
- Groupe 56: travail du sol, lutte adventices, cultures de diversification – Clarisse Boisselier, 0630981924;
- Groupe Sud 35: travail du sol, lutte adventices, fourrages – Lionel Quéré, 0622532141;

- Groupe Pays de Rennes: travail du sol, lutte adventices, cultures de diversification – Soazig Perche, 0622532135;
- Groupe Est 22: travail du sol, lutte adventices – Anne Laporte, 0633078314;
- Groupe Baie de Saint-Brieuc: travail du sol, lutte adventices – Claire Poyac, 0677329121;
- Groupe Secteur Rostrenen: couverts, désherbage mécanique, gestion de l'azote – Claire Poyac, 0677329121;
- Groupe secteur Lannion: conduite des cultures, sol – Sarah Bascou, 0673369388;
- Groupe blé bio panifiable relocalisé 29: variétés adaptées meuniers et boulangers, filière locale – Colette Quatrevaux, 0688278992;
- Groupe produire du thé en Bretagne: sécuriser la production, monter en compétences – Christèle Burel, 0637798447.



GROUPES LAIT, POULES PONDEUSES, PORCS BIO

- Il existe sept groupes lait bio en Bretagne. Des groupes mixtes existent aussi, souvent avec un système fourrager herbager. Contactez votre antenne locale de la Chambre.
- Le groupe Poules pondeuses GIEE est situé à Ploërmel, et compte 11 agriculteurs produisant sous des systèmes différents (Bio, Plein air, Label). Il est ouvert aux nouveaux adhérents. Contact: Pauline Cherel, 0607519497.
- Un groupe porcs bio est en construction avec deux profils: filière longue et circuit court. Les producteurs souhaitent communiquer vers le grand public, épaulés par des experts de ce domaine. Contact: Nicolas Kolytcheff, 0788393215.

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

**Conseil
transformation de
produits cidricoles**

**Maîtriser les process
de transformation
pour des produits
cidricoles de qualité
et conformes...**

Contactez notre conseiller Cidricole

- Réalisation d'un diagnostic individuel par un œnologue/conseiller cidricole
- Remise de bulletins d'analyses physico-chimiques, de dégustations et de tests en laboratoire, en complément des observations de terrain.
- Élaboration de préconisations d'actions concrètes à mettre en œuvre
- Suivi régulier

Elaborer votre process de transformation cidricole mettant en avant vos atouts et vos différences

   /ChambagriBzh
www.chambres-agriculture-bretagne.fr


**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

SEPTEMBRE 2023 à AOÛT 2024

**VOS FORMATIONS
AGRICULTEURS & SALARIÉS**

**Se former et former ses salariés
pour anticiper, développer
et sécuriser son exploitation**

RETROUVEZ LE DÉTAIL
DES FORMATIONS SUR



www.formation-agriculteurs.com



**700 FORMATIONS
près de chez vous**


**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

Comprendre pour agir

LES ATELIERS « FRESQUES DU CLIMAT »

Pour agir face au changement climatique, il faut commencer par comprendre les mécanismes en œuvre et leurs implications. Depuis un an, les Chambres d'agriculture de Bretagne animent des « Fresques du Climat ».

En utilisant l'intelligence collective du groupe, ce jeu collaboratif développé par l'association « La fresque du Climat » permet de retracer les causes et conséquences du changement climatique à l'échelle mondiale. Par groupe de 4 à 8 personnes, les participants se retrouvent autour d'une table pour recréer la fresque. Plusieurs tables peuvent être animées en parallèle.

ET L'AGRICULTURE DANS TOUT ÇA ?

À l'issue de la phase de réflexion, les Chambres d'agriculture de Bretagne proposent un débriefing agricole spéci-

fique pour comprendre les contributions positives et négatives de l'agriculture au changement climatique. C'est l'occasion de faire le point sur les principaux gaz à effet de serre d'origine agricole, les principaux postes émetteurs selon les filières de production et sur les leviers bas carbone existants.

Les ateliers « Fresque du Climat » sont animés auprès des agriculteurs dans le cadre de groupes de développement, de formations ou de démarches de sensibilisation. Des fresques sont également animées auprès des élus et des collaborateurs des Chambres d'agriculture. En trois heures, ces ateliers vont vous permettre collectivement de monter en compétence sur les enjeux du changement climatique.

À vous de jouer, en nous rejoignant dans un atelier « Fresque du Climat » ou en nous proposant d'accompagner votre collectif avec cette méthode !

Clara Vianey

clara.vianey@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

+4 °C

C'est l'élévation prévue de la température mondiale à la fin du siècle si on ne fait rien aujourd'hui!



POUR ALLER PLUS LOIN

• Avec notre ClimatQuizz gratuit, faites le point en 10 minutes sur les leviers bas carbone déjà engagés sur votre exploitation!

climatquizz.chambres-agriculture.fr/

• Contact : Laurence Ligneau

laurence.ligneau@bretagne.chambagri.fr



Un atelier « Fresque du Climat » à Rennes. Les échanges stimulent l'intelligence collective.



Dans le cadre du projet ABAA, démonstration à Plouarzel (29) d'un épandeur avec rampe à patin, permettant de réduire les émissions d'ammoniac des lisiers ou des digestats.

Les émissions d'ammoniac en agriculture

DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES POUR COMPRENDRE ET EN PARLER

Pour aider les agriculteurs et tous les publics à comprendre les phénomènes en jeu pour la qualité de l'air, Air Breizh et les Chambres d'agriculture de Bretagne ont créé deux supports pédagogiques portant sur les émissions d'ammoniac.

Les émissions d'ammoniac sont à 98 % d'origine agricole en Bretagne. Cette question n'est pas une inconnue d'un point de vue scientifique. Mais elle reste peu connue du grand public et des agriculteurs eux-mêmes. Il est nécessaire de mieux comprendre ce sujet pour pouvoir en parler.

LE PROJET ABAA

Le projet Ammoniac en Bretagne dans l'Air Ambient (ABAA) est conduit en partenariat étroit entre les scientifiques d'Air Breizh (observatoire régional de la qualité de l'air), des conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne et un groupe d'agriculteurs volontaires du secteur Brest-Iroise. Il vise à contribuer à l'objectif de réduire les émissions d'ammoniac: ses résultats pourront être déployés dans un second temps à l'échelle régionale puis nationale, voire européenne.

Air Breizh et les Chambres d'agriculture de Bretagne ont élaboré deux supports pédagogiques pour vous aider à mieux comprendre les émissions d'ammoniac dans l'air et aussi pour pouvoir en parler autour de vous.

POUR LE GRAND PUBLIC

Pour un premier niveau de compréhension, le support « Agriculture & qualité de l'air: parlons-en! » répond de manière synthétique aux principales questions posées. *Quels sont les principaux polluants impactant la qualité de l'air? À quoi sert l'ammoniac? Quel lien avec les particules fines? Est-il toxique dans l'air ambiant? Les pics de pollution en Bretagne sont-ils liés à l'agriculture? Que fait l'agriculture bretonne pour diminuer ses émissions? Émissions et concentrations de polluants, ça n'est pas la même chose: le saviez-vous?*

Vous pouvez le retrouver sur le site Internet des Chambres d'agriculture de Bretagne et sur celui du projet ABAA. Ce document est volontairement synthétique.

Pour aller plus loin, vous pouvez aussi prendre connaissance d'un « questions-réponses » plus complet sur le site web dédié au projet ABAA.

Charlotte Quenard

charlotte.quenard@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

• **Contacts :**

anne.guezengar@bretagne.chambagri.fr

lena.oddos@bretagne.chambagri.fr

• **Télécharger le support pédagogique :**



• **Questions-réponses :**

<https://lifeabaa2021.eu/questions-reponses>

Préserver sa santé respiratoire en élevage

PARTICIPER AU COLLECTIF QUALIAIR !

Le collectif a pour objectif de créer l'outil QualiAir visant à améliorer la santé respiratoire des personnes travaillant en élevage. L'outil doit répondre aux questions suivantes. La qualité de l'air de mon bâtiment entraîne-t-elle un **risque sur ma santé**? Quels **moyens de prévention** dois-je mettre en place dans mon élevage pour limiter la production d'ammoniac et de poussières? Quels **moyens de protection** dois-je utiliser pour me protéger au mieux des polluants de l'air ?

AVANTAGES DES PARTICIPANTS

La mise au point de l'outil QualiAir s'articule autour d'une équipe projet et d'un collectif de **24 éleveurs ou salariés d'élevages de porcs et de volailles**. Si vous travaillez dans un élevage de porcs ou de

volailles et êtes sensibilisé aux risques respiratoires, vous pouvez intégrer le collectif QualiAir.

Vous pourrez bénéficier d'un auto-diagnostic « risques sur la santé » dans votre situation, échanger avec les experts et d'autres éleveurs ou salariés sur les risques respiratoires en élevage, et tester gratuitement des moyens de prévention et de protection adaptés à votre élevage.

Ce travail sera encadré par une équipe d'experts des Chambres d'agriculture de Bretagne, des Pays de la Loire, de l'Ifip, de la MSA en collaboration avec le groupement de porcs Porc Armor Évolution.

Solène Lagadec

solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr



ÉLEVEURS OU SALARIÉS EN PORCS OU VOLAILLES

Pour participer au collectif QualiAir, contactez le 06 78 82 36 42

Groupe 30 000 du Pays de Vitré (Ille-et-Vilaine)

POUR PHILIPPE, PLUTÔT BINER QUE TRAITER !

Philippe Gardan est installé avec sa femme Isabelle en production laitière et culture, à Balazé (35).

« Depuis plusieurs années, je souhaitais réduire mes interventions chimiques sur maïs. Après m'être renseigné, j'ai fait le choix d'investir dans une bineuse dans le but de supprimer un passage chimique. En 2020, j'ai acquis une bineuse d'occasion 4 rangs pour une valeur de 1500 €. L'ensemble des socs ont été changés et une trémie a été installée afin de permettre des semis sous couvert de maïs ou des apports d'engrais en végétation ».

Après plus de 4 ans d'utilisation, Philippe bine un minimum de 10 ha par an en fonction des conditions climatiques ou en présence de croûte

de battance.

Cette année, trois parcelles seront binées, dont une située à proximité d'un lotissement.

« Il faut compter entre 1,5 et 2 ha à l'heure en fonction des parcelles. J'aime bien biner, car tu vois tout de suite le résultat. En effet, les racines des mauvaises herbes sont mises à nues et l'état de surface est moins compact ».

Petit bémol sur les parcelles caillouteuses, où l'outil semble moins efficace. À l'avenir, Philippe souhaite aller plus loin en utilisant la houe rotative que vient d'acquérir la Cuma locale.

Emmanuel Maillet

emmanuel.maillet@bretagne.chambagri.fr

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



POUR EN SAVOIR PLUS

Ensemble, ils osent l'agroécologie :

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>



Rejoignez-nous



Vous êtes à la recherche d'un emploi porteur de sens, dans le domaine de l'agriculture et en Bretagne.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE RECRUTENT

UNE CONSEILLÈRE OU UN CONSEILLER AGRONOMIE BASSIN VERSANT

Mission : réaliser des diagnostics agroenvironnementaux, et suivre des agriculteurs et agricultrices engagés dans des Mesures Agri-Environnementales. Accompagner des agriculteurs dans le cadre du Plan de Lutte contre les Algues vertes et de Périmètres de Protection de Captage, notamment dans la gestion de leur fertilisation.

- Côtes-d'Armor : Dinan ou Dolo
- CDD 12 mois, temps complet
- Contact : Philippe Bernard, responsable de l'équipe agronomie et Bassins versants Est, 06 32 42 61 26

UNE CHARGÉE OU UN CHARGÉ D'ÉTUDES AGROÉCOLOGIE LÉGUMES

Mission : accompagner les producteurs dans l'analyse de leur exploitation pour identifier les leviers d'action au développement de systèmes de culture bas intrants basés sur l'agroécologie. Animer des ateliers de co-construction de nouveaux systèmes répondant aux principes de l'agroécologie. Assurer le suivi et la mise en œuvre de ces pratiques.

- Morbihan : Hennebont ou Vannes
- CDI, temps complet
- Contact : Anthony Brulé, responsable de l'équipe Légumes et cultures spécialisées, 06 73 19 61 69



EN PRATIQUE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à recrutement@bretagne.chambagri.fr en précisant l'annonce qui vous intéresse.

Toutes nos offres peuvent être consultées sur bretagne.chambres-agriculture.fr

Ma Chambre – Nous rejoindre – Offres d'emplois



6 Portes ouvertes en Bretagne
du 2 au 5 octobre 2023

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES BIO
Croisement de races
Meunerie
Maraichage
Techniques Culturelles Simplifiées
Production caprine

Programme complet sur
bretagne.chambres-agriculture.fr



bretagne.chambres-agriculture.fr



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Guillaume Bahier
Conseiller production
viande bovine

guillaume.bahier@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Anaïs Charmeau
Conseillère MesP@rcelles

anaïs.charmeau@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Sylvie Conan
Chargée de mission
communication diffusion
et transfert
sylvie.conan@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Elodie Dezat
Chargée d'études
en aviculture

elodie.dezat@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Marie-Anne Duteil
Conseillère installation
entreprise

marie-anne.duteil@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Nabila Gain
Conseillère relations
humaines

nabila.gain@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Elif Goren
Chargée de mission
aménagement et urbanisme

elif.gorenricaud@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Hervé Gorius
Chargé d'études énergie-
climat et méthanisation

herve.gorius@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Olivier Guiguen
Juriste fiscalité et société

olivier.guiguen@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Solène Lagadec
Chargée d'études
environnement porc

solene.lagadec@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Yvon Lambert
Station de Kerguéhennec

yvon.lambert@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Anne Laporte
Conseillère en agriculture
biologique

anne.laporte@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Régis Le Carlier
Équipe énergie-
climat-agroforesteries

regis.lecarlier@
bretagne.chambagri.fr

dossier



Sarah Lecaille
Conseillère agronomie
et bassins versants

sarah.lecaille@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Emmanuel Maillet
Conseiller agronomie
et bassins versants

emmanuel.maillet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Charlotte Quénard
Chargée de mission
climat-air-énergie-déchets

charlotte.quenard@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Stéphanie Ramboasolo
Équipe conseil stratégique
entreprises en difficultés

stephanie.ramboasolo@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Romain Rétif
Conseiller
production laitière

romain.retif@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Delphine Scheck
Chargée de mission
économie-emploi

delphine.scheck@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Guylaine Trou
Chargée d'études
alimentation santé conduite

guylaine.trou@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Clara Vianey
Conseillère énergie

clara.vianey@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Claire Walbecque
Chargée d'études
bâtiment porc

claire.walbecque@
bretagne.chambagri.fr

page
26

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 20 OCTOBRE
pour le prochain numéro du mag !**



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Du **12** au **14**
septembre
2023

HALL 5
STAND
B35

RETROUVEZ LES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
DE BRETAGNE SUR LEUR STAND !

SPACE
2023



Découvrez nos dernières
innovations



Venez échanger avec
vos élus



Bénéficiez de l'**expertise** de
vos **conseillers spécialisés**



Participez à nos **conférences**
thématiques chaque jour



Sélectionnez nos offres de
service faites pour vous !

NOUVEAUX
Packs ProAgri